

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°439/DÉCEMBRE 2021



School, sex and seum



fpe

DÉCRYPTAGE

La convocation
du conseil de discipline

REGARDS CROISÉS

Les candidats
à la présidentielle jouent-ils
avec l'éducation ?

Séjours
éducatifs

la LIGUE de l'enseignement

La Ligue de l'enseignement - Associação nacional a bui non lucratiu reconeguda d'activitat social, educativa i cultural, inscrita al Registre Nacional de Entitats de Dret Privat, inscrita al Registre de la Direcció General d'Ensenyament i Formació Professional, inscrita al Registre de la Direcció General de Turisme i Promoció Social i Familiar i al Registre de la Direcció General de la Qualitat Financera. Unaf París. Responsabilitat de la Unaf París.



La classe de découvertes, l'expérience collective qui profite à chacun.e

Partir en classe de découvertes, c'est l'occasion, pour votre enfant, d'**apprendre**, de **grandir** et de **partager**. C'est également l'occasion de changer d'air et de renforcer les liens au sein du "groupe classe".

Les **classes de découvertes** proposées par la Ligue de l'enseignement sont un prolongement de l'**apprentissage** qui leur est dispensé par leurs enseignants.

Cette "école ailleurs" leur permet de rapprocher les **savoirs théoriques et pratiques** en lien avec leur parcours scolaire, mais aussi de **s'ouvrir** au monde et de développer le "**faire ensemble**".

Forte de ses **67 ans d'expérience**, ses **1,5 million d'adhérents** et ses **235 000 élèves** accueillis chaque année, la Ligue de l'enseignement est un partenaire reconnu du ministère de l'Éducation nationale. Elle accompagne les enseignants sur toutes les étapes nécessaires à la création et au bon déroulement des classes de découvertes pour s'assurer de la **qualité** du moment **pédagogique** et **ludique** que va vivre l'élève.

Plus d'informations sur
nos nombreuses destinations
en France et à l'étranger :

www.sejours-educatifs.org

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier

School, sex and seum

21

En pratique

ORIENTATION • Avoir l'œil vif pour repérer les pierres d'exception

SANTÉ • Maladie d'Alzheimer. Choisir les mots pour expliquer l'invisible aux enfants

PSYCHO • Violences ordinaires. Une nécessaire prise de conscience

ÉDUCATION • Pourquoi faut-il se méfier des écoles hors contrat ?

26

Décryptage

La convocation du conseil de discipline

28

Regards croisés

FRANÇOIS DUBET/NAJAT VALLAUD-BELKACEM

Campagne présidentielle : les candidats instrumentalisent-ils l'éducation ?

30

Initiative

Un parcours scientifique pour former des élèves-citoyens

32

Nos actions

34

Portrait

Fleur Dupuy

édito

La FCPE, la force du collectif !

“ Si tant est qu'il faille encore le prouver, il faut compter avec les parents d'élèves pour faire coéducation à l'école. Les derniers résultats des élections scolaires, communiqués ces derniers jours par le ministère de l'Éducation nationale, le prouvent une fois de plus. Malgré le contexte difficile de la crise sanitaire, les parents d'élèves ont été nombreux à voter. Et à l'issue du scrutin, 245 681 sièges en conseil d'école ont été pourvus, parmi lesquels 10,12 % sont occupés par des parents FCPE. Dans le second degré, 44 070 représentants de parents siègeront en conseil d'administration, dont 34,79% d'élus avec l'étiquette FCPE. De très bons scores, qui placent la FCPE en tête des fédérations de parents d'élèves. Certains penseront que les chiffres ne donnent pas matière à s'auto-congratuler au regard de la progression des listes indépendantes aussi bien dans le premier que le second degré. Pourtant, la force de frappe de la FCPE reste incontestable. Les parents fédérés s'en rendent compte dans toutes leurs batailles au quotidien : pouvoir s'appuyer sur une organisation structurée et légitime à dialoguer avec tous les partenaires institutionnels permet souvent d'obtenir gain de cause ! Alors, bravo et joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous !



CARLA DUGAULT
Co-présidente
de la FCPE



NAGEATE BELAHCEN
Co-présidente
de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) 108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directrice de la publication et de la rédaction : Carla Dugault • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne • Conception graphique :

CITIZENPRESS

Rédactrices : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri. • Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock. Photo p.3: Xavier Pierre.

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Lehéry.

IMPRESSION

Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville

CPPAP : 1025 G 87187 Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ? Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales : 34, 69, 79, 87, 95.



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Notre accompagnement

La MAE peut intervenir au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention : auprès des élèves, de la maternelle au lycée, des parents, avec des rencontres-débats, et de vos équipes pédagogiques à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le Club des Super-Héros

3-11 ans • Support interactif en téléchargement
6-11 ans • Jeu pédagogique en ligne

VIOLENCES ENTRE PAIRS

Jeux de l'Oie "Non au harcèlement"

9-11 ans et 12-15 ans • Jeux de société

Maël le roi des bêtises

Dès 3 ans • Album

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Maëva sur le chemin de l'école

Dès 3 ans • Album

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

Maël et Maëva, les écrans en toute tranquillité

Dès 3 ans • Album

ÉDUCATION À LA SANTÉ

mae.fr

Pour toute information, contactez la MAE
de votre département ou le 02 32 83 60 00.

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV 07-21 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901,
sise 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE



Toutes nos ressources
pédagogiques
et nos actions sur **mae.fr**



Instantanés

Une sélection d'**infos** pour vous accompagner

VACCINATION

Verdict pour les 5-11 ans ?



Malgré le feu vert européen, la Haute Autorité de santé (HAS) a choisi, dans un avis rendu le 30 novembre, de ne recommander la vaccination des 5-11 ans qu'aux seuls enfants susceptibles de faire une forme grave ou vivant dans l'entourage de personnes immunodéprimées. Le gouvernement a par ailleurs saisi le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) pour se prononcer sur l'opportunité de vacciner les enfants. Si la vaccination était décidée, elle ne commencerait pas « avant le début de l'année 2022 », le temps d'acheminer « des vaccins avec des doses diluées ».

INÉGALITÉS

MONOPOLY

Début janvier 2022, l'Observatoire des Inégalités mettra, à disposition des acteurs éducatifs, le « Monopoly des Inégalités ». Pensé comme une extension du légendaire jeu de société, ce jeu pédagogique invite les jeunes à réfléchir sur la question des préjugés et discriminations.

inegalites.fr



COVID-19

Sans moyens, l'école doit faire face à la cinquième vague

Fin novembre, alors que le nombre de classes fermées frôlait la barre des 9000, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé qu'il allait continuer à suivre « sa boussole » : garder les écoles – et aussi les classes – ouvertes, avec la généralisation du dépistage « réactif ». Si, à l'issue de la conférence de presse de Jean-Michel Blanquer le 25 novembre, la FCPE s'est déclarée en partie satisfaite par ces nouvelles mesures destinées à éviter l'isolement des élèves, elle attendait davantage d'annonces pour permettre aux élèves d'exercer pleinement leur droit à l'éducation.

Embauchez, et vite !

En effet, quid des moyens accordés à l'école pour traverser ce nouveau pic épidémique ? Les masques sont toujours à la charge financière quasi exclusive des familles. Certaines collectivités, en nombre réduit, ont fait l'effort de fournir des masques aux enfants, mais l'État s'est totalement désengagé sur ce sujet.

Quid des équipements supplémentaires pour empêcher la transmission du virus ? Des écoles sont encore et toujours en manque de points d'eau, de savon et de sèche-mains. Et même si l'État aide au financement, trop peu de capteurs de CO₂ ont été installés. Quid des remplacements des professeurs absents, malades du Covid, quand par ailleurs, les élèves ne peuvent plus être répartis dans les classes en raison du protocole sanitaire en vigueur ?

Pour construire une année scolaire la plus stable possible, le recrutement de personnels tous corps professionnels confondus est une véritable urgence ! Le personnel de santé scolaire manque également cruellement au quotidien. Au bout de deux ans d'épidémie, le gouvernement ne déroge pourtant pas à la règle qu'il s'est fixée : économies budgétaires à tout prix !



EN SAVOIR PLUS :
Retrouvez nos communiqués de presse : fcpe.asso.fr/communiqués-presse



On en parle !

1. IEL

« L'écriture inclusive n'est pas l'avenir de la langue française », a réagi Jean-Michel Blanquer sur Twitter, à l'entrée du pronom personnel inclusif « iel » dans *Le Petit Robert*, contraction de « il » et « elle », « employé pour évoquer une personne quel que soit son genre ».

2.



#INCESTEPARLONSEN

Pour informer les 14-18 ans et aider les personnels éducatifs à repérer et signaler les situations d'inceste, le Centre Hubertine Auclert a lancé une campagne intitulée #IncesteParlonsEn. Quatre affiches, une carte ressources et un guide sont commandables gratuitement par tous les établissements scolaires d'Île-de-France. Une discussion web est prévue sur TikTok et Instagram.

3.

HANDICAP

La plateforme monparcourshandicap.gouv.fr intègre une nouvelle rubrique « Scolarité ». Objectif ? Aider les parents dans leurs démarches pour faciliter la scolarisation de leur enfant en situation de handicap.



ANNONCES

PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

À l'occasion de la Journée nationale de mobilisation contre le harcèlement scolaire, jeudi 18 novembre, le chef de l'État a annoncé le lancement d'une application pour dénoncer les faits de harcèlement scolaire, l'expérimentation d'une formation aux réseaux sociaux et un renforcement législatif du contrôle parental. Le même jour, la FCPE a rappelé ses exigences lors du Conseil supérieur de

l'éducation : la prévention plutôt qu'une qualification pénale. Les fonds alloués aux établissements scolaires par l'Éducation nationale pour mener à bien des projets d'éducation à la citoyenneté et aux médias doivent être revus à la hausse. La coécriture des règlements intérieurs avec les élèves doit devenir la règle. Enfin, la FCPE plaide pour des cours d'éducation au droit dès le plus jeune âge.



5

RECOMMANDATION N°5 :

La Défenseure des droits recommande au ministre des Solidarités et de la Santé de faire réaliser une étude approfondie sur le phénomène et les conséquences de toutes les formes d'addictions liées aux écrans.

RAPPORT

Alerte sur la santé mentale des enfants

À l'occasion du 20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant, la Défenseure des droits, Claire Hédon, et son adjoint Défenseur des enfants, Éric Delemar, ont rendu public leur rapport annuel : *Santé mentale des enfants : le droit au bien-être*. Les nombreuses saisines traitées soulignent de manière récurrente le manque de professionnels du soin et de structures adaptées. C'est pourquoi, l'institution demande au gouvernement de considérer la santé mentale des enfants comme une priorité des politiques publiques et formule 29 recommandations à destination des pouvoirs publics. Ils y préconisent, par exemple, l'urgence à agir pour développer des dispositifs d'accueil des jeunes enfants, l'accompagnement à la parentalité, ou encore la formation aux droits contre le harcèlement scolaire.



EN SAVOIR PLUS :
Internet.defenseurdesdroits.fr



PARRAINEZ!

Le parrainage est un levier durable et efficace
pour protéger les enfants démunis
et les sortir de la pauvreté.

#STOPALAPAUVRETEDESENFANTS,

unenfantparlamain.org

Studyrama
vous propose

Vos rendez-vous
d'orientation

VIRTUELS

Plus de 100
salons virtuels
avec une
thématique
unique



Plus d'infos sur

Studyrama.com/salons



Très mauvaise gestion des absences

Pourquoi les élèves sont-ils si souvent sans professeur face à eux ? La Cour des comptes a désigné le coupable : l'Éducation nationale elle-même !

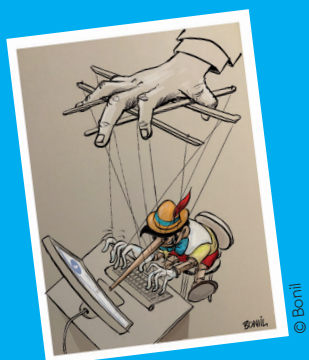
Alors que deux années de vagues épidémiques ont contribué à aggraver le non remplacement des enseignants absents, les magistrats de la rue Cambon ont décidé de consacrer leur rapport du 2 décembre aux absences relevant de l'organisation scolaire, à bien distinguer des absences pour motifs personnels. Et les chiffres sont inquiétants ! Chaque année, le coût des absences des enseignants s'élève à près de 4 milliards d'euros, dont plus du tiers a pour origine le fonctionnement même du système éducatif, cause principale des absences de courte durée, mal remplacées dans le second degré. C'est-à-dire ? Quand les parents s'agacent car la mention Cours annulé s'affiche sur Pronote, avec à la clé des heures en moins pour les élèves, en réalité, le professeur, lui, remplit bel et bien ses obligations de service. Il a, par exemple, été appelé par sa hiérarchie à d'autres tâches pédagogiques : participer à un jury d'examen, accompagner une sortie ou un voyage scolaire, prendre part à un stage de formation ou à des réunions pédagogiques.



Mesurer et compenser

« Alors qu'il est de moins en moins toléré par les parents d'élèves et par les élèves eux-mêmes, ce temps d'enseignement non assuré reste mal identifié par le ministère de l'Éducation nationale », indique la Cour des comptes qui formule six recommandations visant à mieux appréhender le phénomène, et à limiter et compenser les absences de courte durée. La piste la plus probable ? Déporter ces missions et obligations professionnelles hors du temps d'enseignement. Une proposition qui risque de faire grincer des dents...

+ EN SAVOIR PLUS :
Pour lire le rapport : ccomptes.fr



EXPO

FAKE NEWS

En partenariat avec le Clemi, la Fondation groupe EDF a imaginé une exposition inédite réunissant les œuvres d'artistes français et internationaux qui alertent et interrogent sur la prolifération de fausses informations dans notre monde hyperconnecté. Une déambulation artistique et pédagogique à découvrir jusqu'au 30 janvier 2022.

Entrée gratuite : 6, rue Récamier, Paris 7^e.

SANTÉ

Bisphénol A et fertilité

Voici une nouvelle découverte scientifique peu réjouissante pour la santé des enfants. « Nos résultats soulèvent l'idée que l'exposition précoce à des produits chimiques en contact avec les aliments, tels que le bisphénol A, peut perturber l'apparition de la puberté et avoir un impact durable sur les fonctions reproductrices, en empêchant les neurones à GnRH de construire, dans l'hypothalamus, un environnement approprié et nécessaire à leur rôle de chef d'orchestre de la fertilité », explique Ariane Sharif, maître de conférences à l'Université de Lille qui a codirigé l'étude de l'Inserm. Or, malgré son interdiction en 2015, le bisphénol A est toujours présent dans notre environnement. Avec le recyclage des déchets, le bisphénol A contenu dans des plastiques datant d'avant 2015 a notamment pu se retrouver dans des produits neufs. inserm.fr



36%

LE CONTENTIEUX RELATIF

à la vie scolaire représente 36 % de l'ensemble des nouveaux recours enregistrés par les rectorats, contre 22 % en moyenne annuelle pour la période des vingt dernières années.

JUGEMENT

La fouille d'un téléphone portable d'un élève est interdite

Voici comment le tribunal administratif de Grenoble a tranché le 25 juin 2020 un litige sur la fouille d'un téléphone portable d'un élève. Un assistant d'éducation ayant trouvé un smartphone sur le terrain de sport du collège avait constaté la présence de photomontages, mettant en scène des collégiens et des assistants d'éducation. Le tribunal administratif a jugé que la recherche de photographies effectuée par l'équipe éducative dans le téléphone de l'élève sans son accord avait porté atteinte à son droit au respect de sa vie privée, quand bien même une recherche ultérieure avait été réalisée en présence d'un officier de police judiciaire.

+ EN SAVOIR PLUS :
Internet Sélection de jurisprudences sur education.gouv.fr/la-lettre-d-information-juridique-lij-5546

cité des enfants

sciences et industrie



D. L. / Olycom - P. / N. / J. / M. / L. / M. / N. / O. / P. / Q. / R. / S. / T. / U. / V. / W. / X. / Y. / Z.



RÉSERVATION IMPÉRATIVE
M > Porte de la Villette
cite-sciences.fr
[#citedesenfants](https://twitter.com/citedesenfants)

Avec le soutien de



En partenariat avec



Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



ART

MONDES IMAGINAIRES

Peinture, sculpture, installation, photo ou vidéo, l'artiste français Speedy Graphito est un touche-à-tout, avec pour seul dessein, la création d'un langage universel. Au Musée en herbe à Paris, plongez dans son univers pop aux couleurs acidulées pour initier vos enfants à l'histoire de l'art contemporain.

Internet museeenherbe.com

PEINTURE

Jawlensky

Après son accrochage à Madrid, puis à Marseille, l'exposition « Alexej Jawlensky. La promesse du visage » se déploie cet hiver à La Piscine, le musée d'art et d'industrie de Roubaix. Une rétrospective éclatante à découvrir jusqu'au 6 février 2022 !

Internet roubaix-lapiscine.com



ÉVÈNEMENT

NUITS DE LA LECTURE

À l'occasion de milliers d'événements physiques et numériques, autour du thème de l'amour épousant l'injonction de Victor Hugo : « Aisons toujours ! Aisons encore ! », le public est invité à se réunir du 20 au 30 janvier 2022 pour les Nuits de la lecture. Une édition parrainée par François-Henri Désérable et Maria Pourchet.



nuitdelalecture.culture.gouv.fr

LUMIÈRES

Festival des lanternes

Pour en prendre plein les mirettes, direction Blagnac, près de Toulouse, au Parc du Ritouret qui s'illuminera chaque soir de 18h à 23h grâce au talent de 80 artisans chinois de Zigong. 2500 lanternes géantes à admirer sur un espace de 10 hectares !

Internet festivaldeslanternes-blagnac.com



ATELIER

LE PEUPLE DE DEMAIN

À l'invitation du Centre Pompidou, Jean-Charles de Castelbajac investit la Galerie des enfants afin d'attirer leur attention sur de jolis messages d'espoir. Drapeaux, totems, couleurs composent huit dispositifs pédagogiques autour des signes, des symboles et du langage universel. À partir de 4 ans et pour tous ceux qui ont gardé une âme d'enfant.

Internet centrepompidou.fr

Un musée permanent consacré à Méliès

CINÉMA

Magicien, réalisateur de centaines de films d'actualités reconstituées, de saynètes burlesques et de films de science-fiction, constructeur du premier studio vitré au monde, acteur, décorateur, inventeur de trucs : Méliès est un incroyable personnage de l'histoire du cinéma dont les influences sont nombreuses ! Le nouveau Musée Méliès, installé à la Cinémathèque à Paris, propose de

cheminer dans sa vie et son œuvre pour parcourir des origines à nos jours, la veine féerique du cinéma et les effets spéciaux dont Méliès est reconnu comme l'inventeur. Un ensemble unique de plus de 300 machines, costumes, affiches, dessins et maquettes.

Internet cinematheque.fr



EXPO



Vers la lune et au-delà !

D'un astronaute à taille humaine à la fusée Saturn V des missions Apollo, en passant par le mythique Concorde, les moments clés de la conquête aéronautique et spatiale sont racontés au Musée de l'air et de l'espace grâce à 180 000 briques LEGO® !

museeqairespace.fr

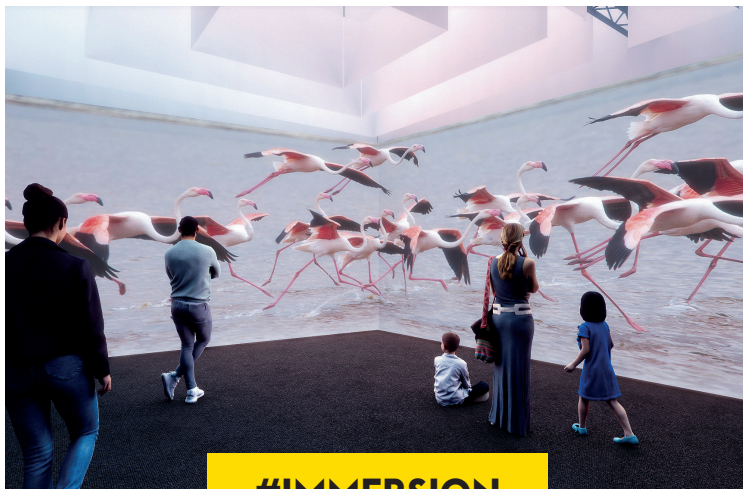
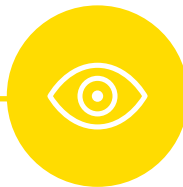


CINÉMA

BELLE

Dans la vie réelle, Suzu est une adolescente complexée, coincée dans sa petite ville de montagne avec son père. Mais dans le monde virtuel de U, Suzu devient Belle, une icône musicale suivie par plus de 5 milliards de followers. Une double vie difficile pour la timide Suzu, qui va prendre une envolée inattendue. Ce film d'animation japonais explore avec justesse la thématique de l'hyperconnectivité de la jeune génération. Et cerise sur le gâteau, dans la version française, c'est l'artiste Louane qui prêtera sa voix à l'héroïne.

+ De Mamoru Hosoda.
À l'affiche le 29 décembre 2021.



#IMMERSION

Quoi de mieux pour faire prendre conscience que de faire vivre l'expérience « se mettre à la place de » ? Les musées l'ont bien compris et jouent la carte de l'immersion.



LABORATOIRE

BANQUET

Vous voilà invité, à la Cité des sciences, à un grand banquet, où sciences et gastronomie ne font qu'un. Pour le plus grand plaisir de vos papilles comme celui de vos neurones, un parcours immersif a été conçu avec la complicité du chef Thierry Marx et l'aide de scientifiques de renom. Attention aux dégustations déroutantes !

Jusqu'au 7 août 2022. cite-sciences.fr

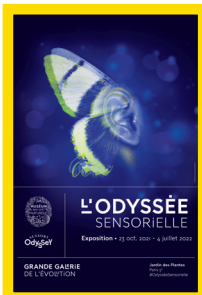


EXPOSITION

UN PETIT PRINCE PARMIS LES HOMMES

À la Sucrerie à Lyon, c'est une drôle de rencontre qui vous attend. Celle du Petit Prince et de son créateur, Antoine de Saint-Exupéry, qui se croisent à travers des images diffusées sur les grands murs de l'édifice. Cette technologie intègre le spectateur dans la scène pour lui offrir une immersion totale et envoûtante.

Jusqu'au 16 janvier 2022. expo-saintexupery.com



MUSÉUM

L'ODYSSÉE SENSORIELLE

Plus qu'une exposition, c'est une aventure immersive inédite qui est proposée au public dans la grande galerie de l'évolution au Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Le visiteur devient un explorateur doté de perceptions sensorielles accrues. Il se rapproche des espèces vivantes le temps d'un voyage à travers huit écosystèmes.

Jusqu'au 4 juillet 2022. mnhn.fr

© Projectiles_Marati8_Sensory_Odyssey



mgen[★]

GRUPE vyv

mgen[★]

GRUPE vyv

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI
CHOISI
MGEN

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Perrine Laffont a choisi MGEN pour son action en faveur du sport et de la santé. MGEN une protection santé performante et d'authentiques valeurs de solidarité.

PERRINE LAFFONT

CHAMPIONNE OLYMPIQUE DE SKI DE BOSSES,
3 FOIS VICTORIEUSE DE LA COUPE DU MONDE

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fila, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3 square Max-Hymans -75748 Paris CEDEX 15.



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Leur sexualité ne devrait plus être un tabou.
2. Une dimension importante dans leur vie.
3. Éduquer à la sexualité, c'est aussi lutter contre les violences sexuelles.

School, sex and seum

Face à des parents parfois mal à l'aise pour aborder le sujet de la vie affective et sexuelle, **l'école a un rôle déterminant à jouer.** De fortes réticences demeurent pourtant. Les trois séances annuelles d'éducation à la vie affective et sexuelle prévues par la loi depuis 2001 sont rarement accordées aux élèves. Décryptage.

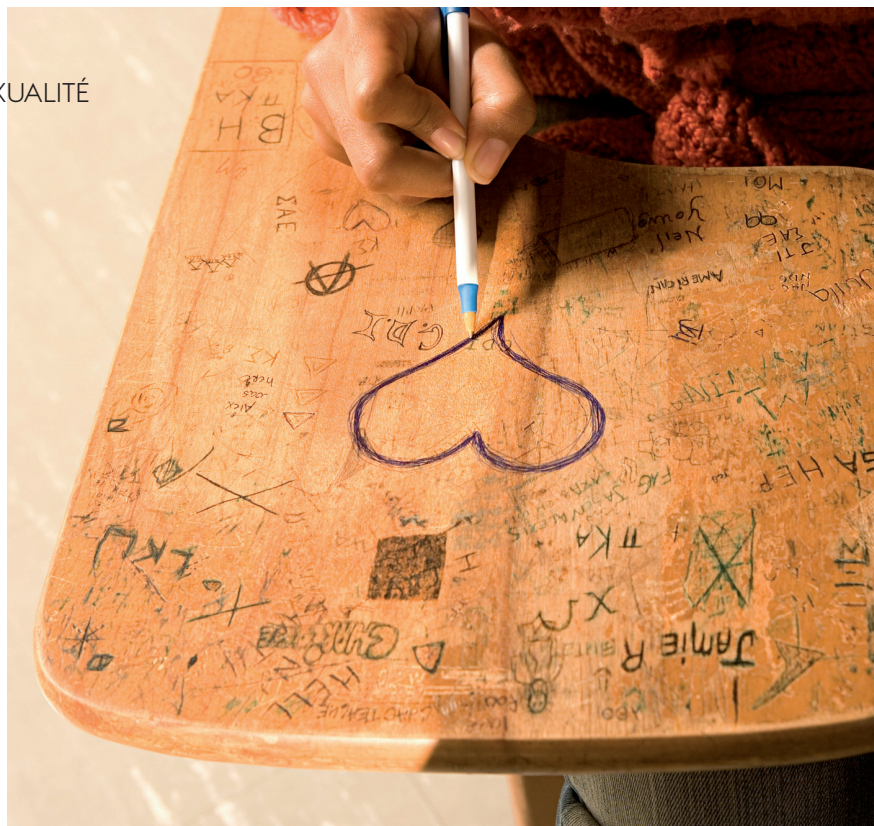
Texte :
ÉMILIE GILMER

Attention, sujet sensible !

Avec mes parents, je parle de tout, mais pas de « ça ». Avec mes enfants, aucun sujet ne me pose problème, sauf peut-être celui-là... Marianne Niosi, directrice du Planning familial l'a souvent constaté : « Même dans les familles où la parole circule, c'est un sujet un peu à part. » Pourquoi ce malaise ? « Si l'on se place du côté des parents, c'est compliqué d'évoquer la vie sexuelle car cela fait écho à sa propre intimité que l'on souhaite préserver, explique la professionnelle. Par ailleurs, certains parents ont peur de ne pas trouver le bon niveau d'information, ils ont peur de choquer, ne savent pas précisément ce que leur enfant est prêt à entendre selon son âge. » Même si, en réalité, l'attitude des parents diffère largement d'une famille à l'autre... « On voit des parents qui, malgré la gêne, décident de prendre en charge le sujet, en s'appuyant sur de la documentation ou sur un réseau de parents pour échanger des points de vue et des conseils, remarque Marianne Niosi. D'autres préfèrent orienter leur enfant vers d'autres sources d'information dès que le sujet apparaît. »

Une éducation marquée par le milieu social

Kevin Diter, sociologue, a longuement étudié la construction des sentiments affectifs et amoureux chez les enfants de 6 à 11 ans. D'après ses observations – et sans même parler de sexualité – la question sentimentale n'est déjà pas appréhendée de la même manière selon le milieu social auquel on appartient. « Les parents des classes populaires ont tendance à situer le sentiment amoureux du côté de la nature, c'est-à-dire à considérer qu'il est lié aux hormones et donc à la puberté, dit-il. Quand les parents des classes moyennes et supérieures considèrent davantage qu'il est une construction sociale, qui entre en jeu dans le bon développement cognitif de l'enfant. Ils ont alors tendance à développer une éducation sentimentale plus active, plus accompagnatrice : ils incitent leurs enfants des deux sexes à poser des questions, ils leurs proposent la lecture d'ouvrages sur le sujet afin de les aider à gérer cette dimension de leur vie. » Autre élément déterminant : le genre. « Les enfants comprennent très tôt que l'amour est un sujet important mais ils considèrent que ça relève du monde



« Faire venir le Planning dans son établissement, c'est accepter d'interroger une société telle qu'elle est, avec son sexisme, sa violence. »

— MARIANNE NIOSI, DIRECTRICE DU PLANNING FAMILIAL

73%
C'EST LA PROPORTION des jeunes qui estiment que l'Éducation nationale « n'en fait pas suffisamment », spécifiquement en matière d'information sur le VIH/sida, soit une hausse de dix points par rapport à 2018, selon un sondage Ifop et Bilendi pour Sidaction paru en avril 2019.

adulte et plutôt féminin, explique le sociologue. Dans la cour de récré, ce sont surtout les filles qui ritualisent l'amour (au travers de jeux, de chansons). Si les garçons s'y intéressent, ils se font rapidement rappelés à l'ordre. « Oh le peureux, il est amoureux » est encore chanté dans les cours d'école... »

À l'école, des avancées timides...

L'école justement ? Outre les trois séances annuelles d'éducation à la vie affective et sexuelle prévues par la loi depuis 2001 (lire page 18), comment s'engage-t-elle ? « Il y a des avancées, note Marianne Niosi. On peut citer par exemple la circulaire publiée par l'Éducation nationale pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire. Il y a à peine cinq ans, cela aurait été inconcevable. » De même, les associations le remarquent : il existe, dans le sillage du mouvement #Metoo, un intérêt grandissant de la part d'enseignants et d'infirmières scolaires sur les questions d'égalité filles-garçons, sur la prévention des violences sexistes. « Le Planning familial intervient dans nombre d'établisse-

« Les enfants comprennent très tôt que l'amour est un sujet important mais ils considèrent que ça relève du monde adulte et plutôt féminin ».

—
KEVIN DITER, SOCIOLOGUE

ments qui intègrent ces questions dans leur projet (et mobilise toute l'équipe éducative pour y participer), en relayant l'idée que l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle entre dans le développement psycho-social d'un élève, souligne Marianne Niosi. Mais il y a aussi, malheureusement, beaucoup d'établissements (de plus en plus avec la crise du Covid, qui a mis un coup d'arrêt aux activités dites « annexes ») dans lesquels l'éducation à la vie sexuelle se résume aux cours de reproduction en SVT. »

... et des freins puissants

Quant à savoir ce qui bloque, il n'est pas toujours facile de démêler le vrai du faux... « Pour s'opposer à la venue d'une association comme la nôtre, certains avancent des questions d'ordre pratique ou organisationnel, remarque Marianne Niosi. Ce n'est pas faux – les emplois du temps sont parfois difficiles à concilier – mais les réticences de fond sont rarement explicitées. On sait néanmoins qu'il existe une forme de frilosité : faire venir le Planning dans son établissement, c'est accepter d'interroger une société telle qu'elle est, avec son sexisme, sa violence. Or, les forces conservatrices qui se sont levées dans le sillage des ABCD de l'égalité¹ – et qui s'opposent à cette réflexion – restent très mobilisées... » Sans compter le sentiment d'impuissance de l'école face à des situations que les débats autour des violences sexuelles peuvent révéler : « Il n'est pas rare, lorsqu'on intervient, que des élèves prennent la parole pour dire ce qui se passe chez eux, des violences conjugales ou des cas d'inceste par exemple, précise la directrice du Planning

La question est que fait-on d'un tel témoignage ? Certains, au sein de l'école, préfèrent éviter d'avoir à gérer ce genre de situations complexes. »

Contre les clichés et les stéréotypes

Pourtant, la question des violences sexistes et sexuelles, la prévention des risques (grossesses non désirées et IST/MST² par exemple) méritent un discours clair, car elles constituent un enjeu de santé publique. Tout comme la question de l'accès aux contenus pornographiques en ligne, qui peut provoquer chez des sujets très jeunes de véritables risques psycho-affectifs. Mais au-delà des risques – et de cette nécessaire politique de prévention – l'éducation à la sexualité comporte un autre objectif : celui de guider chaque jeune vers son épanouissement. « Intéresser nos enfants aux questions de vie affective, relationnelle et sexuelle est aussi les inscrire dans une démarche positive, précise Marianne Niosi. C'est faire en sorte qu'ils aient accès à une vie affective et sexuelle qui leur corresponde et qui leur convienne. Pas nécessairement celle à laquelle on avait pensée, mais celle qui les rend heureux. » Car, comme Kevin Diter le souligne : « Le risque principal à faire de ce sujet un tabou est de laisser les préjugés et les stéréotypes s'imposer et apparaître comme la seule voie possible. »

(1) Pour rappel, les ABCD de l'égalité, programme d'enseignement mis en place par Najat Vallaud-Belkacem avait suscité un tollé.

(2) Infections sexuellement transmissibles/Maladies sexuellement transmissibles.

100%
DES JEUNES
devront avoir reçu une éducation de qualité à la sexualité et aux risques liés (IST, grossesses non prévues) au cours de leur cursus scolaire, c'est l'objectif pour 2023 fixé par l'État dans la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030.

L'AVIS DE LA FCPE

Pour la FCPE, l'éducation à la sexualité ne peut être de la seule responsabilité des familles. Pourtant, bien que l'Éducation nationale envisage cet apprentissage, il ne reste qu'à la marge, avec des personnels insuffisamment formés et un flou réel dans le « qui-comment-pourquoi » de la mise en œuvre. Aussi, la FCPE milite pour mobiliser l'ensemble de la communauté

éducative autour de cette question. Par ailleurs, depuis des dizaines d'années, la FCPE réclame une éducation aux médias dans les programmes scolaires, qui vise notamment à développer une véritable politique de protection de l'enfance sur les réseaux. Concernant, par exemple, le phénomène du revenge porn, la FCPE demande la mise en place d'une vigie de grande ampleur.



EN SAVOIR PLUS :

Article

Kevin Diter a publié un article sur ce sujet intitulé « L'amour, c'est (pas) de leur âge » : styles d'éducation sentimentale et rapports socialement différenciés des enfants aux sentiments amoureux, à retrouver sur www.erudit.org/fr/revues/lsp/2020-n85-lspO5691/1073741ar/



Éducation sexuelle : les médias sociaux

En l'espace de quelques années, les médias sociaux (Facebook, Twitter, YouTube, Instagram, TikTok, etc.) sont devenus une source d'information essentielle pour les adolescents sur les questions en lien avec la sexualité. Une éducation « par les pairs » bénéfique à condition d'exercer son esprit critique.

Il est loin le temps où les magazines pour ados et les émissions de Doc et Difool (sur Fun Radio) étaient les seules sources d'information sur la sexualité (en plus, tout de même, du groupe de pairs et de l'école). « Avec l'arrivée des téléphones mobiles et des connexions illimitées, l'émergence des médias sociaux a changé la donne, analyse Yaëlle Amsellem-Mainguy, sociologue, chargée de recherche à l'INJEP¹ et auteure de *Les jeunes, la sexualité et Internet*, avec Arthur Vuattoux (éd. Les Pérégrines). L'usage qu'en font les jeunes s'ajoute aux autres sources d'information. Autrement dit, l'éducation par les pairs se passe désormais, aussi, sur les réseaux. » Avec un double avantage : la disponibilité

(c'est une ressource accessible à tout moment) et l'anonymat (on peut poser n'importe quelle question sans se sentir exposé ; s'interroger sur les normes encadrant l'hétérosexualité, s'interroger sur sa propre identité de genre, etc.)

Une représentation différente de la féminité

« Les jeunes d'aujourd'hui ont un autre avantage par rapport aux jeunes qui ont grandi dans les années 2000, ajoute Yaëlle Amsellem-Mainguy. Presque toutes les questions que l'on est susceptible de se poser sur le sexe ont déjà été posées sur les principaux moteurs de recherche. Ils et elles profitent donc des échanges des premiers internautes. » Car l'intérêt de ces

Les réseaux sociaux représentent aujourd'hui une source privilégiée d'information sur la sexualité pour les 15-24 ans – devant les pairs, les professionnels de santé et les parents. Une vraie révolution !



<< Il est important d'évoquer le rapport à l'autre et le respect >>

<< Je parle assez facilement de ces sujets avec mes enfants, il n'y a pas de gêne. Néanmoins, je trouve qu'il existe une problématique nouvelle liée aux représentations relayées par les réseaux sociaux. Il y a des aspects positifs : les réseaux apportent d'autres informations que celles apportées par les parents, plus proches de ce que les jeunes ressentent. Mais parfois, l'info peut être brutale. Je sais que des idées fausses circulent, chez les collégiens notamment, parce que certains élèves consultent des sites qui ne reflètent pas la réalité. De ce fait, il est primordial de discuter avec les jeunes de la question du respect. Quand ma fille de 16 ans avait un petit copain, il m'a semblé important de lui rappeler certaines choses : il n'a pas le droit de te parler brutalement, de te donner des ordres, etc. >>

— DÉBORAH, LA MAMAN DE TROIS FILLES, ÂGÉES DE 12, 16 ET 20 ANS

<< Employer des mots simples et appeler un chat un chat >>

<< C'est un sujet qu'on aborde au sein de la famille, mais l'impulsion de cette discussion vient de moi, pas de mes enfants. En général, je saisis l'occasion d'une émission télé pour évoquer le sujet. Je précise que la discussion est possible, que tout peut être abordé. Quant à savoir comment trouver le bon niveau de vocabulaire, il me semble qu'il faut employer des mots simples, pas d'images infantilissantes ou bêtifiantes. Appeler un chat un chat. Par ailleurs, on a des encyclopédies à la maison, qui apportent une information complémentaire si besoin. >>

— ÉMILIE, LA MAMAN D'UNE FILLE DE 11 ANS ET D'UN GARÇON DE 16 ANS

ux répondent à (toutes) leurs questions

médias est aussi celui-là : la diversification des sources d'information et une plus grande pertinence des réponses apportées. D'autant plus que le profil des « émetteurs d'infos » est lui-même en perpétuelle évolution. « Dans les années 2010, les jeunes suivaient des Youtubeurs masculins qui proposaient des contenus partant du biologique pour aller vers le social (les pratiques), précise la sociologue. Début 2020, ces thèmes ont été repris par des femmes, et plutôt sur Instagram : @sexysoucis ou @jemenbatsleclito, par exemple, s'adressent aux jeunes femmes (mais pas que) avec un discours différent sur l'épanouissement, le plaisir, le désir. Elles ont aussi permis d'aborder la question du consentement et de rendre dicibles les

violences vécues par les femmes dans le cadre de la sexualité. »

Savoir sélectionner la bonne info

Reste tout de même qu'un tri doit s'opérer pour trouver la bonne information. Or, l'hyperconnexion aux réseaux ne garantit pas un accès facilité aux meilleures sources... « Dans l'utilisation des sources, se rejouent les rapports sociaux de classe, remarque Yaëlle Amsellem-Mainguy. Les jeunes les mieux dotés en capital scolaire et culturel sont aussi les plus à-mêmes d'opérer une recherche pertinente. Tandis que les jeunes issus des milieux les moins favorisés se dirigent plus facilement vers les occurrences les plus citées dans les moteurs de recherche. Et quand bien même l'esprit

critique à l'égard d'Internet et des contenus est très présent dans le discours des jeunes (tous milieux confondus), la mise en œuvre de ce discours n'est pas la même pour tout le monde... » Certains se retrouvant ainsi, parfois, un peu désarmés lorsque plusieurs informations contradictoires leur parviennent. « Par exemple, si vous cherchez des informations sur l'IVG, il n'est pas forcément facile au premier coup d'œil de comprendre qu'IVG.net est un site anti-IVG..., remarque la sociologue. D'où l'importance d'établir un dialogue avec les jeunes sur les contenus trouvés, et les aider à s'interroger pour savoir qui parle ? qui est à l'origine du site ou du contenu ? »

(1) Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

L'application de la loi est trop parcellaire

Alors que l'éducation à la sexualité doit faire l'objet de trois séances annuelles, la mise en application des textes de loi reste à géométrie variable. **Décryptage avec Jihenne Tliba, chargée de projet en milieu scolaire auprès du Crips¹ Île-de-France.**



Que dit la loi en matière d'éducation à la sexualité ?

Jihenne Tliba : En France, le cadre juridique et législatif qui organise l'éducation à la sexualité est très clair. L'article L312-16 du code de l'éducation indique qu'« une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles ». Une circulaire parue en 2018 et signée par Jean-Michel Blanquer rappelle que ces temps doivent permettre d'aborder des thèmes très larges, au-delà d'une approche centrée sur le risque.

La loi est-elle appliquée ?

Si la loi est claire et ambitieuse, son application reste très parcellaire. Une enquête du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes révèle que 25 % des écoles, 4 % des collèges, et 11,3 % des lycées n'ont

mis en place aucune séance ! Sur le terrain, on constate que cela dépend beaucoup des équipes éducatives. Certains professeurs de SVT l'intègrent dans leurs cours en évoquant la question du consentement, certains professeurs de français abordent la notion d'égalité filles-garçons en analysant des textes ou en mettant en avant des auteures.

Qu'est-ce qui bloque ?

L'éducation nationale ne se donne pas les moyens de ses objectifs. Dans les textes, c'est une priorité, mais les moyens ne sont pas disponibles pour la mettre en œuvre. Aujourd'hui, une association comme le Crips Île-de-France intervient dans les lycées grâce à un financement qui vient principalement du Conseil régional, alors que la Région n'a pas la compétence santé...

Que faudrait-il faire ?

Il faudrait d'abord une volonté réelle de l'Éducation nationale de dégager du temps pour ces séances, comme cela été fait, par exemple, pour l'éducation civique et morale. Il faudrait ensuite une formation et une sensibilisation des professeurs sur ces questions. Enfin, il faudrait que des budgets soient alloués pour faire intervenir des associations comme la nôtre sur des cours d'éducation à la sexualité, pour nourrir et accompagner les échanges. Nous avons d'ailleurs lancé un plaidoyer pour renforcer cette éducation à la sexualité en milieu scolaire et créé un guide à l'attention des équipes éducatives pour les aider dans leur mission. Le tout est consultable sur le site du Crips : lecrips-idf.net.

(1) Le Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes.

Pour l'OMS, l'éducation à la sexualité est définie comme « l'apprentissage des aspects cognitifs, émotionnels, sociaux, interactifs et physiques de la sexualité. Elle commence dès la petite enfance, et se poursuit à l'adolescence et à l'âge adulte. Pour les enfants et les jeunes, son objectif premier est d'accompagner et de protéger le développement sexuel ».



4 pistes à suggérer pour aborder le sujet

1. Lire *Questions d'ados (amour-sexualité)*

Une brochure qui vise à répondre aux questions les plus souvent posées par les 12-18 ans sur les thèmes de l'amour, du corps, des pratiques sexuelles et des risques sexuels (infections sexuellement transmissibles, VIH/sida, grossesse non planifiée). Téléchargeable sur santepubliquefrance.fr

2. Visiter onsexprime.fr

Ce site conçu (lui aussi) sous l'égide de Santé publique France propose aux ados de 12 à 18 ans des contenus pédagogiques et ludiques et toutes les réponses aux questions qu'ils se posent.

3. Écouter le podcast *Et si on se parlait ?*

Comment parler des sujets dits « tabous » à vos enfants de 3 à 12 ans ? C'est pour répondre à cette question,

que la réalisatrice du film *Les chatouilles*, Andréa Bescond, a créé le podcast *Et si on se parlait ?* Un outil destiné à ouvrir le dialogue avec les enfants et leur permettre de parler de tout sans tabou (violences, harcèlement, consentement, respect de l'intimité, etc.).

<https://lnk.to/etsionseparlait>

4. Regarder les séries tv *Sex Education* ou *Skam*

L'une, britannique, diffusée sur Netflix, met en scène des personnages hauts en couleur et abordent les questions de sexualité sans tabou. L'autre, adaptée d'un programme norvégien, est disponible sur la plateforme numérique de France•Tv Slash. Elle suit le quotidien d'une bande de lycéens, avec leurs préoccupations (sexuelles notamment) et leurs questionnements autour de leur identité en construction.

Quoi de mieux qu'un petit roman pour lancer la discussion avec les jeunes filles. Essayez *Soutif*, un concentré de fantaisie et d'humour porté par la plume de Susie Morgenstern.

Ed. Gallimard jeunesse, 8,90 €.



FAQ DES PARENTS

QU'EST-CE QU'ON RISQUE À ÉTOUFFER LE SUJET DE LA SEXUALITÉ ?

« Légitimer la sexualité, y compris à l'adolescence et pendant la jeunesse, favorise une bonne communication autour des pratiques de prévention, indique la sociologue Yaëlle Amsellem-Mainguy. En effet, dans les pays où il y a une plus forte acceptation sociale de la sexualité des jeunes, les pratiques de prévention sont plus efficaces. A contrario, dans les pays prohibitionnistes qui valorisent la chasteté ou qui interdisent de parler de sexe, on observe des pratiques plus à risque du point de vue de la santé sexuelle en général. »

COMMENT PROTÉGER MON ADO DES SITES MALVEILLANTS OU D'INFORMATIONS ERRONÉES ?

« Pour accompagner les usages des jeunes, il faut les inviter à parler de leurs usages, remarque Yaëlle Amsellem-Mainguy. C'est-à-dire qu'il faut partir de ce que les jeunes font sur Internet, pas de ce que l'on voudrait qu'ils fassent, ni ce que l'on pense qu'ils et elles font. Il est par exemple intéressant de les questionner sur les ressources qu'ils utilisent, savoir quels sont les influenceurs-euses qu'ils suivent. L'idée est ensuite de regarder ensemble et de déconstruire s'il y a besoin sur le fond comme sur la forme. »

L'ÂGE DU PREMIER RAPPORT SEXUEL A-T-IL ÉVOLUÉ CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Selon le baromètre santé 2016 genre et sexualité de Santé publique France, l'âge du premier rapport sexuel s'est stabilisé au cours de cette dernière décennie et s'élève aujourd'hui à 17,6 ans pour les filles et 17 ans pour les garçons, sans différence notable selon le milieu social.



APPEL

AUX

DONS

Solidarité avec les parents
et leurs enfants les plus vulnérables.
Aidez-les à faire un « break ».



fcpsolidaire.fr



Avoir l'œil vif pour repérer les pierres d'exception

Le monde, a priori, très fermé des pierres précieuses recèle pourtant des métiers très divers : de l'expertise scientifique à la création de bijoux, en passant par le négoce.

Texte : MARIANNE PEYRI

Rubis, diamant, grenat, saphir, perle... Ils sont capables de déterminer leur origine, leur authenticité, leur valeur marchande, détecter les imitations. Telle est l'expertise des gemmologues. « Notre outil, c'est notre œil et notre expérience », témoigne ainsi Cloé Wetzstein, 29 ans, qui, après des études littéraires, s'est laissée tenter par le métier peu connu de gemmologue. Elle confie ainsi avoir été séduite par la formation proposée par l'Institut national de gemmologie qui mêlait « à la fois un aspect scientifique avec la géologie, créatif avec un savoir-faire dans la joaillerie, et commercial par une connaissance du marché des pierres précieuses. »

De fait, les gemmologues peuvent œuvrer pour des diamantaires, des maisons de joaillerie ou de mode, des assureurs ou des commissaires-priseurs... Certains, par une formation supplémentaire (bac+5), devenus experts, travaillent dans des laboratoires, d'autres optent pour la taille ou la création de bijoux... Cloé ne cache pas que si les métiers sont divers, le marché est cependant assez restreint, aux mains souvent de maisons familiales à l'effectif réduit, et implantées surtout dans les grandes capitales ou

en Suisse. « C'est vrai qu'il faut s'accrocher pour trouver sa place, mais le métier recrute de plus en plus », commente la jeune femme, qui, depuis 2015, travaille chez un négociant en pierres de couleur, non loin de la fameuse Place Vendôme à Paris.

Quand le bijou est fini, quelle émotion !

À elle ainsi de répondre aux demandes des maisons de joaillerie en quête d'émeraudes, rubis, saphirs, pierres fines ou opales d'Australie, dont sa maison de négoce est spécialiste. « Nous disposons pour cela de notre collection de pierres uniques, mais nous répondons également à des demandes de production pour des mini-séries sur lesquelles nous travaillons avec les ateliers de lapidaires », décrit Cloé qui traite dans ces cas-là, pour sélectionner la pièce, sa couleur et déterminer son dessin, tant avec les exploitants de mines de Thaïlande ou du Sri Lanka que les ateliers de taille de Bangkok et les ateliers de création des maisons de joaillerie. « C'est passionnant d'être impliquée dans toutes les phases de conception du bijou et quand celui-ci est fini, quelle émotion ! », ajoute la jeune femme, qui se dit subju-



3 QUESTIONS À SE POSER

1.

Faut-il être scientifique ?

Non, la formation post-bac (3 ans) de gemmologue est ouverte à tous, même si un attrait pour les sciences est un plus. Outre des connaissances en géologie, elle embrasse plusieurs domaines : histoire, droit, économie, géopolitique, commerce... Il est possible aussi, après un parcours dans divers secteurs, de suivre des formations pros plus courtes : MBA, masters...

2.

Ai-je le sens du relationnel ?

Pour entrer et perdurer dans ce milieu assez fermé où fournisseurs, experts et clients sont en contact étroit, mieux vaut disposer de bonnes qualités relationnelles. Compte tenu des montants de la marchandise en jeu, construire la confiance est indispensable.

3.

Suis-je rigoureux et organisé ?

Si le côté « aventurier » du métier peut faire rêver avec l'idée de partir expertiser des pierres à l'autre bout du monde, le métier de gemmologue comprend aussi des tâches administratives et de logistique. Là encore, pour rassurer les clients, rigueur, intégrité et sens de l'organisation s'imposent.

En pratique

guée par la beauté de ces petites pierres qu'elle observe au quotidien avec sa loupe grossissante x10. « Faire son œil, cela prend des années, c'est un long périple, mais c'est aussi tout l'attrait de ce métier. Au-delà du relationnel très riche et des voyages, on doit s'auto-former en permanence pour trouver la juste valeur sur un marché où les prix sont peu standardisés et arriver à aiguiser son œil sur les différentes qualités du cristal. »

En savoir plus

Internet

• ingemmologie.com

Maladie d'Alzheimer

Choisir les mots pour expliquer l'invisible aux enfants



Tout comme les adultes, les enfants sont touchés et déstabilisés par un proche atteint de la maladie d'Alzheimer. Expliquer ces troubles peut les aider à porter un regard plus serein et bienveillant sur la maladie.

Texte : MARIANNE PEYRI

En France, la maladie d'Alzheimer est la plus répandue des maladies neurodégénératives.

On compte plus de 1,2 million de Français atteints par cette pathologie ou les maladies apparentées et 225 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Que ce soit un de leurs proches ou une connaissance, de nombreuses familles sont ainsi confrontées aux difficultés engendrées par cette maladie.

Tout comme les adultes, les enfants sont alors peinés, heurtés, déstabilisés, apeurés lorsqu'un de leur proche ne les reconnaît pas, les appelle par un autre prénom, leur répète plusieurs fois la même phrase ou la même question, tient des propos incohérents, ne retrouve plus son chemin, oublie de fermer le robinet d'eau...

Dès lors, donner, dès le plus jeune âge, des éléments pour les aider à comprendre les mécanismes et les conséquences de cette maladie, « invisible » à l'œil nu et qui reste encore tabou pour certains, se révèle crucial. Elle peut être expliquée avec des mots

simples : une maladie qui attaque certaines parties du cerveau et qui touche la mémoire récente, mais pas forcément des souvenirs plus anciens. On peut aussi préciser qu'au fur et à mesure de son évolution, cette maladie peut abîmer d'autres zones du cerveau, ce qui impacte le langage, l'humeur et le comportement. La personne atteinte peut ainsi perdre ses repères, avoir du mal à s'orienter, à trouver ses mots et aussi à gérer ses émotions, pouvant passer à des états successifs de panique, d'énervement ou d'apathie...

Le lien est toujours possible

En comprenant que ces attitudes ou changements d'humeur s'expliquent par la maladie et non par la personnalité de leur proche, les enfants peuvent ainsi mieux gérer leurs propres émotions, relativiser, garder leur calme et apprendre à porter un regard, non pas de rejet, mais bienveillant. Accepter d'en parler et de répondre à leurs questions peut aussi permettre de les rassurer. Beaucoup d'enfants craignent par exemple que la maladie ne soit

LA BD EN APPUI

Parce qu'il est difficile de trouver les mots justes, les parents peuvent, pour donner des clés de compréhension sur la maladie d'Alzheimer, s'appuyer sur divers supports destinés aux enfants. L'an dernier, les Petits Citoyens en partenariat avec France Alzheimer ont édité un livret pédagogique *Et si on s'parlait de la maladie d'Alzheimer*, soit dix histoires illustrées à destination des 7-11 ans. Le site alzjunior.org, créé par la fondation Vaincre Alzheimer à destination des 6-12 ans, propose des BD, jeux, conseils, informations scientifiques... De nombreux albums jeunesse existent pour les plus petits afin d'en parler ensemble : *Mon papy tête en l'air*, de Benoit Broyart-Laurent Richard (Hygée Ed., 2020), *Papy Gaston a un trou au plafond* de Laura Bennevault et Damin Jouillerot (Ed. L'autre regard, 2020).

contagieuse, pour ses parents ou pour lui-même, d'où l'importance de rappeler que la maladie d'Alzheimer touche essentiellement les personnes âgées et n'est que très rarement héréditaire. Il est enfin très important que les enfants comprennent que le lien avec cette personne est toujours possible et que le rôle de l'entourage est même essentiel pour aider le malade dans ses actes du quotidien, mais également pour rompre son isolement. Les plus jeunes peuvent ainsi être de formidables « aidants », en partageant avec eux des jeux simples, en les sollicitant sur des souvenirs de leur enfance, en regardant des photos avec eux... Malgré ses troubles neurodégénératifs, la personne malade a en effet besoin de maintenir des relations affectives et complices.

— Avec l'aide d'**Hélène Delmotte**, experte médico-sociale au sein de l'association France Alzheimer.

En pratique



Violences ordinaires

Une nécessaire prise de conscience

La loi interdisant la violence éducative ordinaire (VEO) est encore **peu connue par les parents**. Beaucoup d'entre eux ont besoin d'être informés et aidés.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

La violence éducative ordinaire (résumée sous le sigle VEO) est toujours ancrée et encore validée par une partie de la société qui peine à s'affranchir de son modèle patriarcal et de son « droit de correction ». La loi l'interdisant, promulguée le 10 juillet 2019, est un premier pas pour la bannir. Mais un premier pas tardif et, surtout, insuffisant. En Suède, cette même interdiction a été votée il y a quarante ans et a été accompagnée d'une grande campagne nationale d'information et d'accompagnement auprès des parents. Ce n'est pas le cas en France. Dans une tribune parue dans *Le Monde* le 18 novembre 2021, 160 universitaires et professionnels de l'enfance le déplorent et demandent à l'État de soutenir et financer un accompagnement à la parentalité sans violence éducative, accessible à tous les parents, dès la grossesse. Souvent réduite à la fessée, la VEO désigne en réalité « l'ensemble des pratiques coercitives et punitives utilisées, tolérées, voire recommandées

dans une société, pour "éduquer" les enfants, stipule l'exposé des motifs de la loi. Elle est faite de violence verbale : moqueries, propos humiliants, cris, injures... ; de violence psychologique : menaces, mensonges, chantage, culpabilisation... ; et/ou de violence physique : gifles, pincements, fessées, secousses, projections, tirage de cheveux, tapes sur les oreilles... » La loi de 2019 ne prévoit pas de sanctions, mais elle remet surtout en question la plupart des éducations reçues par les parents d'aujourd'hui, les obligeant à trouver par eux-mêmes d'autres manières de se comporter. D'où l'importance de les informer et de les accompagner. Des sites et des applications (*Les 1000 premiers jours*), des podcasts (*Et si on se parlait ?* d'Andréa Bescond), des campagnes d'associations (Stop VEO et Fondation pour l'enfance) ou encore des cafés des parents existent pour ceux qui interrogent leurs pratiques. Reste à généraliser cette prise de conscience pour que la loi soit vraiment suivie d'effets.

AVIS D'EXPERT

© Amélie Laurin - FNMF



GILLES LAZIMI,
médecin généraliste ayant coordonné la 7^e campagne de Stop VEO et de la Fondation pour l'enfance

« Être parent, c'est compliqué et c'est du 24h/24. Les adultes n'ont pas appris à l'être et, forcément, ils font avec ce qu'ils ont reçu et vécu. C'est important de les déculpabiliser et normal de les aider. Un coup est une violence et aucune violence n'est éducative. De nombreuses études étrangères montrent que les châtiments corporels et les humiliations ont des incidences sur le développement de l'enfant et une influence néfaste sur son comportement. *A contrario*, sans ces méthodes archaïques, un enfant a toutes les chances d'être bien dans sa tête et dans son corps, disposé aux apprentissages scolaires et dans la relation à l'autre. La force d'un adulte, c'est de ne pas l'utiliser. Un parent épuisé et exaspéré par l'attitude de son enfant doit pouvoir prendre du recul, se mettre à sa place et s'interroger sur son exigence envers lui. Un parent peut avoir des sorties de route, ça arrive. L'important, c'est d'y réfléchir. Est-ce que, dans une même situation d'exaspération, il aurait tapé sur un adulte ? C'est le propos de notre 7^e campagne. »

En pratique

Lien utile

Associations

- stopveo.org et fondation-enfance.org

Spot de campagne

- www.youtube.com/watch?v=ay6DL7tDUaM



Pourquoi faut-il se méfier des écoles hors contrat ?

Les écoles hors contrat ont de multiples visages, mais ont en commun de belles vitrines attractives. Elles séduisent des parents, qui cherchent le meilleur pour leur enfant. Mais quelles garanties proposent-elles ?

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Les écoles hors contrat se présentent souvent comme la solution pour un enfant qui n'a pas trouvé sa place à l'école publique... Combien sont-elles ? À la rentrée 2020, 1 016 écoles primaires ont accueilli 51 015 élèves et 663 établissements du secondaire en comptaient 28 794, selon les Repères et références statistiques (RERS) de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale. Pour ouvrir une école hors contrat, c'est-à-dire une école qui n'a pas signé un accord avec l'Éducation nationale, il y a des règles. Une déclaration d'ouverture est à transmettre au préalable au recteur de l'académie qui la transmet au maire de la commune, au préfet et au procureur. Sauf opposition, l'école ouvre dans un délai de trois mois. Les établissements hors contrat sont inspectés dès la première année de leur fonctionnement. D'autres contrôles, sur le plan administratif et pédagogique, peuvent être organisés par la suite. La loi Gatel, votée en 2018, vise à faciliter les oppo-

sitions d'ouvertures et à accentuer les contrôles. « Va-t-on augmenter le nombre d'inspecteurs ?, interroge Stéphanie de Vanssay, conseillère nationale au syndicat des enseignants de l'Unsa. C'est bien gentil de voter des lois si on ne donne pas les moyens de les appliquer... »

L'obligation du diplôme d'enseignant ne concerne que le directeur

Ouvrir une école privée nécessite des locaux adaptés et du personnel compétent, dont les coûts se répercutent sur le tarif. Interrogé dans *L'école hors de la République*, Thomas Jallaud, le directeur des éditions Fabert – qui publie l'annuaire des écoles hors contrat – estime que « pour qu'une école soit viable, un minimum de 50 élèves est nécessaire avec des frais de scolarité de 5 000 à 6 000 euros ». Est-ce un gage pour que les espaces soient sécurisés et les normes sanitaires respectées ? « Même s'ils sont tenus à un certain nombre de contraintes, ce n'est pas aussi carré et cadré



85 000

C'EST LE NOMBRE d'élèves inscrits dans des écoles hors contrat (source *Fondation de l'École*). Un chiffre à mettre en perspective avec les 12 millions d'élèves scolarisés à l'Éducation nationale



ILS ONT DIT

que dans l'Éducation nationale qui garantit un contrôle régulier avec un personnel compétent », prévient Stéphanie de Vanssay.

L'autre point de vigilance concerne l'enseignement dispensé et le niveau scolaire qui en découle. Que disent les textes ? « L'établissement scolaire privé hors contrat n'est pas obligé de suivre les programmes, ni de respecter les horaires de l'enseignement public. En revanche, il doit permettre aux enfants d'acquérir les connaissances du socle commun de compétences », détaille le site servicepublic.fr qui spécifie aussi que c'est l'établissement qui recrute les enseignants et les rémunère, pas l'État. « Le seul diplôme d'enseignant exigé, c'est celui du directeur ou de la directrice. Autrement, n'importe qui de niveau bac peut faire office d'enseignant, déplore Stéphanie de Vanssay. Les parents n'ont aucune garantie de la qualité de l'enseignement. »

Jacques Duplessy, journaliste et coauteur de *L'école hors de la République*, l'a constaté durant son enquête à plusieurs reprises. « Derrière la bienveillance, il y a juste de la nullité », assène-t-il. Et du retard qui s'accumule, limitant les possibilités aux enfants de réintégrer le public qui demande au préalable un examen d'admission...

Quant aux écoles qui promettent d'inclure les enfants « dys » ou porteurs de handicap, « prudence, insiste Stéphanie de Vanssay. Même si l'école publique a de gros progrès à faire, elle bénéficie de professionnels formés au handicap et des dispositifs pour ces élèves. Comment ces écoles peuvent faire mieux avec moins de moyens ? Il y a parfois un gouffre entre les belles promesses et ce qui se passe dans l'établissement. »

Des idéologies masquées et des dérives possibles

Entre les écoles confessionnelles intégristes qui négligent certains programmes et les écoles laïques réactionnaires aux relents d'extrême droite, ou encore celles sous influences étrangères, il y a des écoles qui « se drapent d'un tissu de pédagogies attractives, constatent les militants de la FCPE des Hautes-Pyrénées. Les parents se font happer par le côté nature qui a le vent en poupe : vegan, circuit court... Mais il faut vraiment qu'ils regardent ce qui se cache derrière la vitrine. »

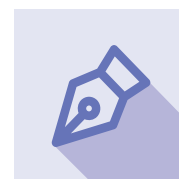
Parmi ces écoles, celle des Boutons d'or à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) n'a pas accueilli d'élèves à la rentrée 2021 à la suite d'un rapport accablant de l'inspection d'académie. Son jardin d'enfants est labellisé par la fédération des écoles Steiner-Waldorf.

Depuis les révélations du lanceur d'alerte Grégoire

“C'est facile de tromper un inspecteur pendant une demi-journée. Comment peut-il se rendre compte qu'il y a des choses qui vont mal en si peu de temps ?”

—
STÉPHANIE DE VANS SAY,
conseillère nationale à l'Unsa

Perra, professeur de philosophie, ancien élève et enseignant dans des établissements Steiner-Waldorf, ce « label » estampillé sur 21 établissements en France, fait couler beaucoup d'encre. « Ce qui est problématique chez Steiner, c'est que la fondation présente l'anthroposophie, fondée par Steiner, comme une philosophie, résume Stéphanie de Vanssay. Or, de mon point de vue, c'est une religion avec des rituels, des croyances, et ce n'est pas neutre. Les parents, attirés par des promesses de bienveillance, se retrouvent ainsi embrigadés dans un univers qu'ils ignoraient... » Selon le dernier rapport de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, l'anthroposophie est un sujet d'inquiétude, principalement les écoles Steiner-Waldorf (26 demandes en 2020). Mais ce ne sont pas les seules écoles hors contrat à poser de graves questions. Combien d'autres sont potentiellement aux mains de « gourous » scolaires ? « C'est facile de tromper un inspecteur pendant une demi-journée. Comment peut-il se rendre compte qu'il y a des choses qui vont mal, voire dangereuses, en si peu de temps ? », conclut Stéphanie de Vanssay.



112

C'EST LE NOMBRE
d'écoles hors contrat créées à la rentrée 2021

En pratique



Pour aller plus loin

Livres

- *L'école hors de la République*, Anne Erell et Jacques Duplessy, Robert Laffont, 2021.
- *Le nouveau péril sectaire*, Jean-Loup Adénor et Timothée de Rauglaudre, Robert Laffont, 2021.

Internet

- « Ne laissons pas nos enfants aux mains de gourous scolaires », article de Stéphanie de Vanssay sur le site se-uns.org

Décryptage

La convocation du conseil discipline

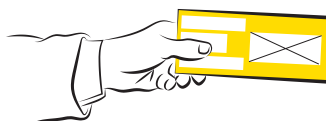
Au collège ou au lycée, **la tenue du conseil de discipline** est soumise à une procédure stricte. En voici les étapes.

Illustration : DAVID LORY

J-5

Le chef d'établissement convoque par pli recommandé l'élève, son représentant légal, son défenseur.

Il convoque par tout moyen :



- la personne demandant la comparution immédiate de l'élève
- les membres du conseil
- les témoins

Jour J

3 représentants des parents d'élèves au collège, 2 au lycée

2 représentants des élèves pour le collège, 3 au lycée

Composition d'un conseil de discipline

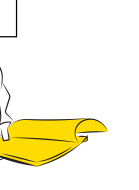
Le chef d'établissement adjoint

Le chef d'établissement

Un conseiller principal d'éducation

5 représentants des personnels

L'adjoint-gestionnaire



L'audition

La délibération

La notification

Le président donne la parole à :

- l'élève, son représentant légal, son défenseur
- 2 professeurs de la classe
- 2 délégués de la classe
- Personne ayant demandé la comparution de l'élève
- Témoins

Seuls les membres du conseil restent dans la pièce. Le conseil de discipline délibère à la majorité des suffrages exprimés à bulletin secret

Le président informe aussitôt l'élève et son représentant légal de la décision. Elle est notifiée par pli recommandé le jour même.

J+8

La décision peut être contestée auprès du recteur d'académie. Le recours peut être réalisé par l'élève (ou son représentant s'il est mineur). Le recteur prend sa décision après avis d'une commission académique, dans un délai d'1 mois à partir de la réception du recours.



L'AVIS DE LA FCPE

À la suite de l'agression d'une enseignante de l'académie de Créteil en août 2019, les procédures disciplinaires ont été modifiées dans une logique répressive. Des mesures auxquelles s'est vivement opposée la FCPE. Comme, par exemple, le raccourcissement du délai de convocation passant de huit à cinq jours. **Une sérieuse atteinte au droit de la défense**, car l'élève et sa famille se retrouvent dans une situation d'urgence pour trouver un conseil extérieur, éventuellement un avocat. Ce plan violence n'a pas fait évoluer les choses dans le bon sens... Pour la

FCPE, les alternatives à la sanction sont encore trop rarement explorées. Avant le cas extrême du conseil de discipline, le chef d'établissement peut en premier lieu réunir la commission éducative pour proposer une mesure de responsabilisation à un élève qui ne respecte pas ses obligations scolaires ou qui a un comportement inadapté. Autrement dit, **privilégier des mesures éducatives** et pédagogiques, faire prendre conscience à l'élève de la gravité de son acte plutôt que faire grandir chez lui un sentiment d'injustice.

20²¹/₂₂

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

**Votre enfant
mérite
le spécialiste
de l'Assurance
Scolaire.**

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Nous mettons toute notre expertise au service des enfants pour les protéger et des parents pour les accompagner au quotidien.

LA RESPONSABILITÉ CIVILE NE SUFFIT PAS.

Votre Assurance Habitation intervient si votre enfant est responsable d'un accident mais ne le couvre généralement pas s'il en est victime. L'Assurance Scolaire MAE c'est la double protection : Responsabilité Civile et Individuelle Corporelle. Notre solution permet à votre enfant de suivre sa scolarité dans les meilleures conditions en toutes circonstances.

Attestation immédiate

mae.fr

-20%*

Pour toute information, contactez la MAE
de votre département ou le 02 32 83 60 00.

*Pour toute 1^{re} adhésion d'un enfant en maternelle. Offre valable jusqu'au 31/08/2022.
AP PI 07/21 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, Société d'Assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet – CS 91833 – 76044 ROUEN CEDEX – Crédit photo : Offset by Shutterstock et Getty Images



MON PREMIER ASSUREUR

Regards croisés

Campagne présidentielle : les candidats instrumentalisent-ils l'éducation ?

Quand les politiques se lancent dans la course à l'Élysée, l'école devient subitement un enjeu majeur. Pour un vrai débat de fond ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



FRANÇOIS DUBET
Sociologue

Professeur émérite en sciences de l'éducation à l'université de Bordeaux, il a publié en 2020 *L'école peut-elle sauver la démocratie ?* aux éditions du Seuil.

“Aucun candidat ne s'est véritablement mis dans la situation d'un futur élu qui s'interroge sur les priorités et la façon de changer les comportements.”

FRANÇOIS DUBET

La campagne présidentielle est à peine lancée, que l'éducation se taille une place importante dans les discours. Comment expliquer cette focalisation soudaine sur l'école ?

François Dubet : À droite, nous assistons surtout à une campagne nationale et sécuritaire sur l'école, avec le rétablissement de la discipline, et d'une laïcité rigide. L'une veut remettre la sélection au collège, mais ne dit pas ce qu'elle fera des enfants qui ne sont pas sélectionnés. Un autre veut rétablir l'autorité, en supprimant les allocations familiales des parents dont les enfants se conduisent mal. Du côté centriste, il s'agit de donner plus d'autonomie aux établissements pour moderniser l'école. Mais cela reste un ensemble de mesures, pas véritablement un projet pour l'école. À gauche, qui est le relai politique traditionnel du monde enseignant, il s'agit de revenir à l'école d'avant 2012. Abolissons la réforme du collège esquissée par Najat Vallaud-Belkacem, mais dont il ne reste plus rien ! Revenons sur la réforme du bac ! Développons la gratuité de la cantine et des transports scolaires en embauchant 60 000 enseignants ! Or, dire que l'on revient à l'école d'autrefois avec plus de moyens n'est pas très enthousiasmant car elle ne fonctionnait pas très bien !

Najat Vallaud-Belkacem : L'éducation est toujours assez présente dans les campagnes présidentielles. Trop souvent traitée de façon caricaturale, elle sert généralement de simple illustration au « c'était mieux » et autres discours réclamant le retour à l'autorité. Dans le meilleur des cas, plutôt à gauche, elle est invoquée comme champ d'investissement financier à venir. On entend beaucoup plus rarement une réflexion poussée sur les enjeux et défis de l'école d'aujourd'hui : comment améliorer les apprentissages, accompagner les professeurs, veiller à l'égal accès aux réussites...

Que pensez-vous de l'idée d'Anne Hidalgo de doubler les salaires des professeurs ?

F.D. : Ça n'est pas sérieux ! Ça l'est même si peu que les syndicats eux-mêmes étaient éberlués par une telle proposition ! Vous pouvez dire « je double », mais en échange d'une transformation en profondeur de l'école. Pas pour faire plaisir. Sinon, pourquoi ne pas

doubler les salaires d'autres corporations ? De plus, doubler les salaires signifie aussi creuser les inégalités de salaire !

N.V.-B. : À partir du moment où le « quoi qu'il en coûte » des deux dernières années a fait voler en éclats les dogmes étouffants des ultra-libéraux sur la dépense publique, je trouve cela parfaitement justifié de se demander quels sont ces métiers qui mériteraient d'être bien plus rémunérés aujourd'hui, compte tenu de leur utilité sociale. Et évidemment que parmi ceux-là, il y a les enseignants ! Il a beaucoup été question des métiers du *care*¹ pendant la crise qui nécessitent absolument cette revalorisation ; mais la deuxième jambe de la précarité professionnelle complètement incongrue, ce sont les métiers intellectuels précaires : les enseignants comme les chercheurs en font partie... Il faudra bien qu'on s'y attaque.

Pourquoi l'école est-elle autant associée à des questions symboliques d'identité, de déclin de la nation ?

F.D. : C'est une singularité nationale ! Quand la République a été votée en France en 1870, l'école était majoritairement catholique, hostile à la République. L'école devait donc fabriquer des petits citoyens français, de la même manière que l'école privée fabriquait des petits catholiques ! Cette école est identifiée à la République, au progrès, à la nation. Donc à chaque fois que la société rencontre un problème, que ce soit de terrorisme ou de surpoids des enfants... on se retourne vers l'institution en disant : « Mais que fait l'école ? » Comme si l'école, la République et la nation ne faisaient qu'une ! Or, on attend de l'école mille choses qu'elle ne peut pas faire ! En 2015, avec les attentats de Charlie Hebdo, on a immédiatement organisé une minute de silence à l'école. En quoi l'école est-elle concernée par cette affaire ? Les Anglais ou les Italiens n'auraient pas eu ce réflexe !

La crise du covid a-t-elle quelque chose à voir avec l'émergence du sujet scolaire dans la campagne ?

F.D. : La crise du covid a montré que l'école était indispensable pour que les enfants grandissent. Ce qu'on appelle la vie scolaire, et qui est considérée comme vaguement périphérique, anecdotique, est en réalité essentielle ! Les élèves ont souffert de l'absence de leurs camarades et de leurs professeurs. S'il y a des moyens à mettre, c'est bien là ! Il est dommage que les candidats ne s'en saisissent pas.

N.V.-B. : Si c'est le cas, cela rend encore plus indécent la façon dont la plupart des candidats traitent du sujet dans cette campagne ! Que retenir de cette période pour l'école ? L'absence d'outils numériques, de formation des professeurs à les utiliser ou de logiciels adaptés pour l'enseignement à distance ? La pauvreté d'un grand nombre de familles qui sitôt l'école fermée n'ont plus eu accès au seul repas équilibré de la jour-



NAJAT VALLAUD-BELKACEM
Directrice générale France de l'ONG ONE

Elle a été ministre de l'Éducation nationale de 2014 à 2017, sous la présidence de François Hollande.

née pour leurs enfants ? La détresse des étudiants isolés ? C'est de ces sujets-là que la campagne devrait s'emparer !

Justement, quels sont selon vous les sujets pertinents pour l'école ?

“
La mixité sociale,
la lutte contre
le décrochage
scolaire, et le
développement des
outils numériques
devraient figurer au
rang des priorités.”

NAJAT VALLAUD-BELKACEM

F.D. : Nous n'avons quasiment rien entendu sur la formation des enseignants, ni sur les grands clivages inégalitaires de l'école française entre les universités et les grandes écoles...
Quid de la mixité sociale ? Est-ce qu'on laisse les établissements scolaires privés, et certains du public, faire leur marché ? Est-ce qu'on met un coup d'arrêt à la réduction continue du temps scolaire ? Est-il raisonnable d'être le seul pays du monde où les enseignants sont nommés par un ordinateur central ? Face à tous ces problèmes, aucun candidat ne s'est véritablement mis dans la situation d'un futur élu qui s'interroge sur les priorités et la façon de changer les comportements.

N.V.-B. : La qualité de l'enseignement, et donc des enseignants, doit arriver au premier rang, avec des moyens consacrés à la formation initiale et continue, une meilleure rémunération, mais aussi de vraies progressions de carrière. La mixité sociale, la lutte contre le décrochage scolaire, et le développement des outils numériques, devraient, bien sûr, figurer au rang des priorités. L'école devrait trouver aussi les moyens de s'ouvrir davantage aux parents, et à la société en général, pour une véritable coéducation. Enfin, il conviendrait d'élever notre niveau d'ambition en matière d'accès à l'enseignement supérieur pour en finir avec la logique terriblement malthusienne de Parcoursup.

(1) Activité du soin donné à autrui.



Un parcours scientifique pour former des élèves-citoyens

À Villers-Cotterêts, les éco-délégués du lycée européen ont travaillé, avec une chercheuse, sur le changement climatique et ses conséquences dans les Hauts-de-France.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

“ **L**orsqu'on parle de **Parcours d'éducation, de pratique et de sensibilisation (PEPS)** à la culture, spontanément, on pense théâtre ou cinéma, remarque Bertrand Prévost, médiateur chez Ombelliscience. Mais les acteurs de culture scientifique, technique et industrielle se retrouvent complètement dans ce parcours. » En 2020-2021, l'association basée à Amiens est intervenue dans cinq établissements de l'Aisne¹. « Notre objectif est de faire découvrir aux élèves la démarche scientifique, mais aussi d'orchestrer des rencontres entre les scolaires et le milieu de la recherche. » Au lycée européen de Villers-Cotterêts, ce sont les éco-délégués qui ont suivi ce PEPS scientifique qui s'articule en quatre étapes.

Mise à plat d'une problématique

Avec l'aide d'une maquette, Bernard Prévost interroge les lycéens qu'il rencontre pour la première fois : changement climatique et nos rivières dans tout ça ? Le sujet est prégnant dans les Hauts-de-France. Le territoire très irrigué possède une grande façade maritime. « C'est l'occasion aussi de déconstruire les idées reçues avec des concepts et des études scientifiques, pour

suit Bertrand Prévost. Les élèves ne se rendent pas forcément compte des conséquences d'un degré de plus à l'échelle de la planète. » Pour les comprendre, ils analysent, émettent des hypothèses et en vérifient certaines grâce à la maquette. « Moi qui suis dans une filière littéraire, j'ai trouvé ça très intéressant. On était acteurs. J'ai appris énormément de choses », commente Émilie Phulpin. La jeune fille, alors en première, prend également conscience de son rôle en tant qu'éco-déléguée.

Échanges avec une chercheuse

Cette fois-ci, les élèves vérifient leurs hypothèses en interrogeant une doctorante de la région qui leur présente l'état de la recherche. « J'ai moi-même bénéficié de la richesse de ces échanges, intervient Lucie Laville, professeure d'anglais qui encadre les éco-délégués. Les élèves ont vu concrètement en quoi consistait le métier de chercheuse. » À l'issue de ces séances, « les lycéens ont un état de connaissances suffisant pour devenir élèves-citoyens », précise Bertrand Prévost.

Débats autour du scénario

Les éco-délégués passent ensuite à l'action et produisent un court-métrage. Ils choisissent de mettre en scène des préconisa-

tions pour agir de manière éco-responsable. « Mais à leur échelle, dans leur lycée », insiste le médiateur scientifique qui salue au passage leurs idées novatrices. « Il y a eu beaucoup de débats lors de l'écriture du scénario car nous étions tous très investis, relate Émilie. Mais nous avons fini par trouver un terrain d'entente. »

Silence, on tourne !

Les élèves réalisent le tournage d'une vidéo dans laquelle ils jouent, puis le montage avec l'aide de Bertrand Prévost. Le résultat final illustre parfaitement les actions possibles des éco-délégués dans un établissement. « Nous allons projeter la vidéo aux éco-délégués élus cette année pour qu'ils s'en emparent et décident avec les anciens de son utilisation auprès des élèves de l'établissement », conclut Lucie Laville.

(1) Ombelliscience intervient dans les établissements scolaires dans le cadre des Parcours d'éducation, de pratique et de sensibilisation à la culture. Les PEPS ont pour objectif de favoriser l'accès à la culture des lycéens et apprentis. Ce dispositif est proposé et financé par les Hauts-de-France.



EN SAVOIR PLUS :
Internet.ombelliscience.fr



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

2



Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.



LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

fcpé

4



Il • elle est soutenu • e dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.



Nos actions

Grâce à une action commune, la FCPE et le Snics-FSU ont protégé un droit fondamental des élèves : **le droit au respect de la vie privée.**



La violation du secret médical à l'école, c'est non !

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

Il l'avait promis face caméra sur son compte Instagram le 4 août dernier. En mode selfie, le président de la République, Emmanuel Macron, avait répondu à une question d'un internaute, avec ce petit ton déterminé qu'on lui connaît : « Je vais être très clair, pour le pass sanitaire, la réponse est non. Pour les cours, pas de pass sanitaire, de l'école maternelle jusqu'à la fac ».

Et pourtant, quelques mois plus tard, dans la nuit du 20 au 21 octobre, les députés votaient en catimini en faveur d'un amendement gouvernemental au projet de loi de vigilance sanitaire, autorisant la levée du

secret médical à l'école. Autrement dit l'équivalent d'un pass sanitaire, puisque cet article 9 prévoyait que les directeurs d'école et chefs d'établissement de collège et de lycée puissent avoir accès aux informations concernant « le statut virologique des élèves », « l'existence de cas contacts avec les personnes contaminées », ainsi que le « statut vaccinal » des élèves de plus de 12 ans. Arguments avancés : faciliter l'organisation de campagnes de dépistage et de vaccination et organiser des conditions d'enseignement permettant de prévenir les risques de propagation du virus.

Dès le lendemain, la FCPE et le syndicat des

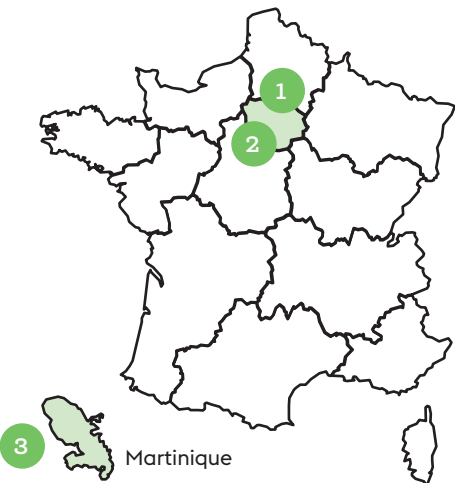
infirmières de l'Éducation nationale, le Snics-FSU, réagissaient dans un communiqué commun pour dénoncer un amendement « scélérat », et « la rupture de confiance inadmissible de l'école républicaine du 21^e siècle à l'endroit des familles et parents ». Interrogées dans les médias, notamment après les insinuations scandaleuses de la députée LREM Aurore Bergé, les deux coprésidentes de la FCPE, Carla Dugault et Nageate Belahcen, n'ont pas caché leur colère : « Pas question de stigmatiser une partie des élèves parce que leurs parents ont fait le choix de ne pas les faire vacciner. Ni de sous-entendre que les attestations sur l'honneur demandées pour le retour à l'école des enfants seraient parfois mensongères, et de remettre ainsi en cause la parole des parents ».

La censure du Conseil constitutionnel

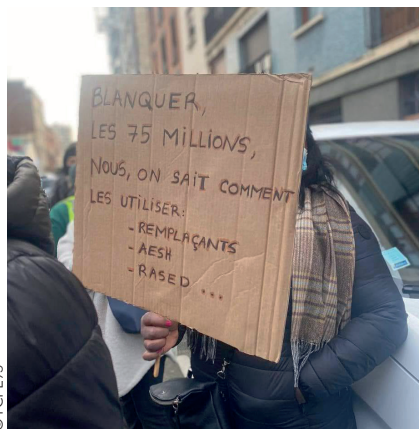
Quelques jours plus tard, le 10 novembre, les deux organisations ont pu se féliciter de leur action commune ! Saisi de six articles de la loi portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, le Conseil constitutionnel a mis fin à la polémique en censurant celui relatif à l'accès des directeurs et chefs d'établissements scolaires à des données de santé concernant les élèves. Pour plusieurs raisons : une mesure au champ d'application trop large ; des informations médicales susceptibles d'être communiquées à un grand nombre de personnes, dont l'habilitation n'est subordonnée à aucun critère ni assortie d'aucune garantie relative à la protection du secret médical ; une précision insuffisante des finalités poursuivies. Pour l'ensemble de ces motifs, le Conseil constitutionnel a donc jugé que ces dispositions portaient une atteinte disproportionnée au droit au respect de la vie privée et les a déclarées contraires à la Constitution. Et peut-être qu'un jour, la députée Aurore Bergé pourra reconnaître que, dans cette histoire-là, c'est le chef de l'État qui n'a pas tenu parole...



EN SAVOIR PLUS :
Internet Retrouvez nos communiqués de presse sur fcpe.asso.fr



3 Martinique



© FCPE93

1 SEINE-SAINT-DENIS

Une grande campagne de pétitions !

Ça craque de tous les côtés ! Dans cette crise du non-remplacement des professeurs absents, la Seine-Saint-Denis est, une fois encore, l'un des départements les plus sinistrés. À tel point que la FCPE de Seine-Saint-Denis a décidé de faire de cette problématique sa « grande cause nationale ». Car les parents d'élèves doivent se battre pour faire respecter le droit à l'école gratuite pour tous, sans enseignants, sans personnels techniques, sans infirmière ni médecin, sans assistante sociale, sans psychologue ! Les pétitions sur change.org se multiplient. Citons celle, par exemple, du collège Jean-Jacques Rousseau au Pré-Saint-Gervais où il manque une professeure d'espagnol, deux professeuses de français, une infirmière scolaire, un assistant social. Ou encore celle du lycée Eugène Delacroix et de Paul Le Rolland à Drancy, où il manque un professeur d'espagnol, un professeur d'histoire-géographie, un professeur de sciences de l'ingénieur et une infirmière...

LES SUIVRE SUR TWITTER
@fcpe93

2 YVELINES

La fuite vers le privé organisée par l'État !



“ Cher Père Noël, un prof devant chaque classe ! » À l'appel de la FCPE des Yvelines, du Val-d'Oise, des Hauts-de-Seine et de l'Essonne, une délégation de parents d'élèves s'est réunie jeudi 2 décembre devant le rectorat de l'académie de Versailles pour dénoncer le manque de professeurs dans les établissements scolaires.

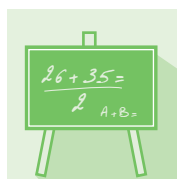
Débrouillez-vous !

À Chaville (Hauts-de-Seine), l'an dernier, pas de professeurs de SVT pendant deux tiers de l'année. Depuis un an et demi, un professeur d'allemand est remplacé au compte-goutte. Sur le site national déclaratif de la FCPE, Ouyapacours, depuis la rentrée, 1185 heures de cours ont été perdues pour les élèves dans les Yvelines ; 817 heures en Essonne ; 1628 heures dans les Hauts-de-Seine. Et

nous sommes encore sans doute très en-deçà de la réalité ! « On fait le choix de l'école publique mais on voit des familles autour de nous qui partent dans les écoles privées, parce qu'il y a des profs. En ne pourvoyant pas ces postes, c'est un message envoyé aux familles : "Débrouillez-vous, faites du cours privé, allez dans le privé" », témoigne Jeanne, une des manifestantes. En laissant des chaises vides devant les élèves, l'État organise donc la fuite vers le privé.

Dans son rapport rendu public le même jour, la Cour des comptes a recensé les absences dites « de courte durée », c'est-à-dire inférieures à 15 jours. Elles représentent à elles seules près de 2,5 millions d'heures, dont seules un peu plus de 500 000 ont été remplacées. Un véritable scandale !

LES SUIVRE SUR TWITTER
@FCPE78



37%
LE 25 NOVEMBRE,
lors du mouvement social, l'accueil des élèves était assuré à 37% dans le 1^{er} degré et à 33% dans le 2nd degré.

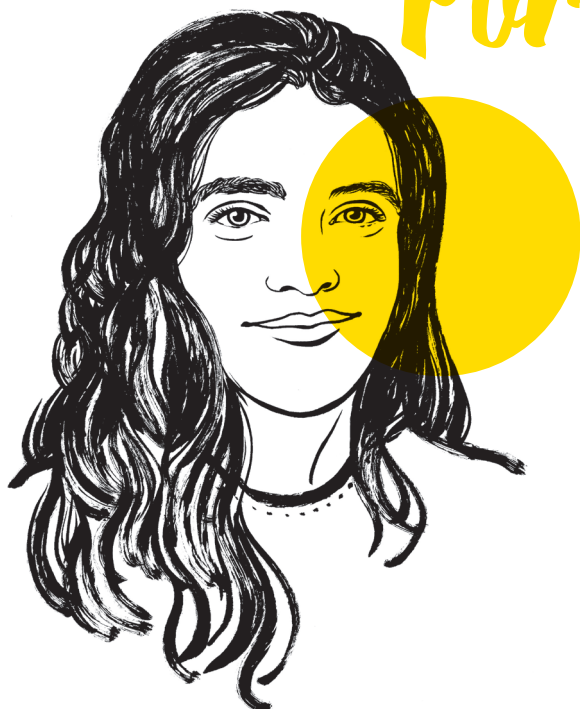
3 MARTINIQUE

La FCPE lance un appel au calme

Alors que le contexte sanitaire s'est considérablement aggravé en Martinique, la communauté éducative a dû faire face fin novembre à un mouvement social très violent. Les exigences en termes de sécurité ont contraint certaines écoles et établissements scolaires à la suspension de l'accueil des élèves. Fin novembre, des actes de vandalisme ont été perpétrés au lycée professionnel Place d'Armes du Lamentin, et au collège Cassien Sainte-Claire. La FCPE, par la voix de son président Claude Bertrac, a lancé un appel au calme : « Il faut que tout un chacun puisse s'unir pour trouver une solution et que notre jeunesse puisse s'en sortir, poser la problématique, car tout le monde a une part de responsabilité. »

EN SAVOIR PLUS :
Internet 972.fcpe-asso.fr

Portrait



En service civique à la FCPE de Gironde, Fleur Dupuy, étudiante en sociologie, se mobilise pour briser les préjugés sur la transidentité.

“Appelez-nous par le prénom que l’on souhaite”

Propos recueillis par MARIANNE PEYRI

66

Interroger et donner des clés en milieu scolaire

« L'école, pour moi, est le lieu idéal pour apprendre la tolérance et celle-ci doit passer par la liberté d'aborder des sujets, tels que la transidentité et le genre. C'est par le dialogue et la connaissance que l'on pourra stopper le harcèlement que peuvent subir certains jeunes », affirme Fleur Dupuy, étudiante de 24 ans, en seconde année de sociologie à la faculté de Bordeaux, qui réalise depuis juin dernier un service civique au siège de la FCPE de Gironde. Projétant de devenir professeure, elle a poussé la porte de la FCPE pour se familiariser avec le monde éducatif, mais également porter des projets engagés tels l'organisation, cette mi-décembre, d'une visio-conférence sur la transidentité à destination des élèves, des professeurs et des parents. « L'objectif est d'interroger l'image souvent faussée que les gens en ont, briser les préjugés, donner des clés aux adultes en milieu scolaire confrontés à des jeunes demandant à changer de prénom, sur l'usage des vestiaires... Il est important que des jeunes entendent

également que « oui, ça existe et oui, tu peux l'être » et que tout un chacun peut aider. Rien qu'en nous appelant par le prénom que l'on souhaite, cela peut éviter des harcèlements », ajoute celle, qui a elle-même, bien que née dans un corps de garçon, jeté son dévolu sur le prénom féminin « Fleur ».

Un combat personnel et sociétal

« C'était très exactement le 24 juin 2017. Ce jour-là, en effet, j'ai annoncé ma transidentité à mes parents et mon entourage. Enfin, je pouvais arrêter de porter un masque et me sentir moi-même. C'est donc une date importante, une renaissance, le début d'une seconde vie dans laquelle je me sens mieux », ajoute la jeune femme qui, après ce coming-out, n'en entame pas moins un autre combat pour conquérir sa féminité comme sa propre personnalité. Attirée dans un premier temps par des vêtements féminins et force maquillage, Fleur s'est en effet rapidement rendu compte que cela ne correspondait pas à sa personnalité, « plutôt punk de base, blouson de cuir ou sweat à capuche. J'ai alors compris que je pouvais tout à fait être femme sans passer par ces artifices féminins ». Elle témoigne aussi des démarches nécessaires pour prendre des hormones et des doutes qui l'assaillent quant aux effets éventuels sur sa santé. Sur un plan administratif, l'obligation s'est imposée, de monter des dossiers « de 50 pages » et répondre à des audiences pour arriver à changer de prénom et la mention du sexe à l'état civil. « Il faut se battre rien que pour changer ses papiers, certains renoncent », commente Fleur, qui confesse avoir surtout mal vécu, « la transphobie, la discrimination à l'emploi, les agressions et les insultes. »

Un engagement contre l'extrémisme

L'étudiante en sociologie, passionnée par l'analyse des mouvements politiques comme l'évolution des rapports sociaux, ne cache pas dès lors l'importance de défendre des convictions politiques et collectives. Engagée depuis sa majorité, Fleur se définit ainsi comme « antifasciste plus qu'anarcho-communiste ». Quand elle défile dans les rues, que ce soit pour manifester à la Marche des fiertés et lors des journées Trans, son engagement et sa colère sont avant tout tournés contre « la montée dangereuse des discours extrémistes, réactionnaires et fascistes dans la sphère politique et médiatique ». « En tant que personne trans, c'est très dur de se faire attaquer. Si je suis militante, actuellement, c'est malheureusement plus pour me défendre que pour réclamer des droits. Cette année, trois personnes trans ont été tuées en France, quatre se sont suicidées... »

”



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



www.terminales2021-2022.fr

Le site pour aider les élèves de terminale à préparer leur entrée dans l'enseignement supérieur



J'explore les possibles



Je découvre les formations et les parcours



J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix



Je souhaite en parler



Je prépare mon entrée dans le supérieur



**La chaîne
de l'espoir**

Ensemble, sauvons des enfants



PASSEZ L'ESPOIR

ET SAUVEZ LA VIE D'UN ENFANT

Les enfants ont tous le même langage pour dire « l'espoir ».

Depuis toujours, d'où qu'ils viennent, ils le dessinent, rond comme un soleil, ils savent le faire rayonner par-delà les frontières pour le partager avec ceux qui ont le plus besoin de soins.

Oui, comme les enfants, nous pouvons tous passer l'espoir et c'est cette Chaîne de l'Espoir qui, chaque année, soigne, opère et sauve 235 000 enfants dans 27 pays.

Soyez aux côtés des enfants.

Faites un don sur www.chainedelespoir.org

56, rue des Morillons | CS 17938 | 75730 Paris Cedex 15 | Tel : 01 44 12 66 66



LABEL IDEAS
L'EXIGENCE
en action